Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27me année Février 1935 No 2

## Actualités.

**Le jeu des devinettes** est aujourd'hui une occupation attrayante pour les journalistes du palais. Que seront, en effet, les projets du Conseil fédéral dont le parlement sera saisi en mars prochain? Qu'il s'agisse du prix du lait, du programme financier ou des pleins-pouvoirs en vue d'imposer la déflation, tout tourne autour des questions fondamentales suivantes: politique actuelle de zigzags, ou politique systématique et méthodique de déflation ou alors défense du revenu du travail et politique économique constructive.

En ce qui concerne l'action de soutien du *prix du lait*, il semblait un moment qu'au Département de l'économie publique, l'on s'apprêtait à céder à la pression exercée par la presse dévouée à l'industrie d'exportation et que l'on préparait une baisse du prix du lait. Une mesure de ce genre serait insupportable et ruineuse non seulement pour l'agriculture mais aussi pour l'Etat; cela ressort des revendications de l'Union suisse des paysans relatives à l'action de désendettement. A vrai dire, on ne s'en est pas encore aperçu, dans les sphères compétentes, mais il est probable que l'on s'est rendu compte qu'un arrêté réduisant le prix du lait n'était politiquement pas supportable pour la majorité gouvernementale actuelle. C'est pourquoi l'on cherche une autre voie qui finalement aboutira néanmoins au même but.

*

Selon l'avis du Conseil fédéral, le **deuxième programme financier** doit avoir pour objet de procurer les moyens nécessaires à la réalisation des mesures votées en vue de la création d'emplois et de combler les moins-values du premier programme financier. On parle de l'imposition du sucre, des céréales et d'autres articles de consommation.

Nous contestons la nécessité d'un deuxième programme financier. Les résultats du premier programme ne sont d'ailleurs pas encore connus, car l'impôt de crise est perçu actuellement et l'im-